

LES CENTRES SOCIAUX ET LA PRÉSERVATION DU LIEN SOCIAL PENDANT LA CRISE SANITAIRE

RÉSULTATS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL EN 2020

Dossier de presse — 14 décembre 2021



www.senacs.fr



SOMMAIRE

Les centres sociaux et espaces de vie sociale en 2020 : les principaux chiffres	3
Les centres sociaux et espaces de vie sociale se sont adaptés pendant les confinements en 2020	5
Zoom sur trois centres sociaux	7
Le Centre social Maison Bleue, à Paris : un projet de proximité très actif pendant le confinement	8
L'espace de vie sociale Les Bras ouverts et le centre social ACD en Guadeloupe, acteurs du maillage territorial	9
Les centres sociaux connectés, acteurs de la transition numérique : exemple du centre social Accueil de la jeunesse rurale (AJR) dans le Cambresis	10
Annexes	10
Qu'est-ce qu'un centre social ?	10
La Caisse nationale des Allocations familiales	11
La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France	12
La branche Famille et la Fcsf, acteurs majeurs de la cohésion sociale	14

LES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE EN 2020 : LES PRINCIPAUX CHIFFRES

Les centres sociaux et espaces de vie sociale (Evs) sont des acteurs du développement des territoires. Financés par les Caf et les collectivités, ils permettent aux habitants de s'impliquer dans la vie de leur quartier et favorisent les rencontres et le partage.

En 2020, d'après les données recueillis par l'Observatoire national des centres sociaux (Senacs - Système d'échanges national des centres sociaux) :

Centres sociaux

2 310
répartis sur le territoire



1,8
million de personnes touchées
par les **centres sociaux**



Espaces de vie sociale

1 400
répartis sur le territoire

1
million de personnes¹ environ
par **les espaces de vie sociale**

Les Evs se sont largement renforcés ces trois dernières années, passant de 1 227 Evs en 2018 à 1 400 en 2020.

Centres sociaux

78 %
situés en zone urbaine



22 %
situés en zone rurale



Espaces de vie sociale

41 %
situés en zone urbaine

59 %
situés en zone rurale

Présentes dans tous les bassins de vie, les structures d'animation de la vie sociale sont également des acteurs économiques importants à l'échelle locale, et participent à la dynamique d'emplois des territoires.

Centres sociaux

1,4
milliard d'€ de budget global,
soit **589 000 €** en moyenne
par structure



57 000
salariés (**24,8** salariés
en moyenne par structure),
et **6 800** stagiaires et volontaires
en service civique



Espaces de vie sociale

131
millions d'€ de budget global,
soit **93 000 €** en moyenne
par structure

7 940
salariés (**2,8** salariés
en moyenne par structure),
1 820 stagiaires et volontaires
en service civique

1. Enquête SENACS 2019 - dernières données consolidées avant la crise sanitaire

L'animation de la vie sociale constitue un vivier d'engagement bénévole et citoyen avec au total près de 150 000 bénévoles impliqués au quotidien :

Centres sociaux

72 000

bénévoles d'activités



33 800

bénévoles de gouvernance



Espaces de vie sociale

31 900

bénévoles d'activités

11 000

bénévoles administrateurs

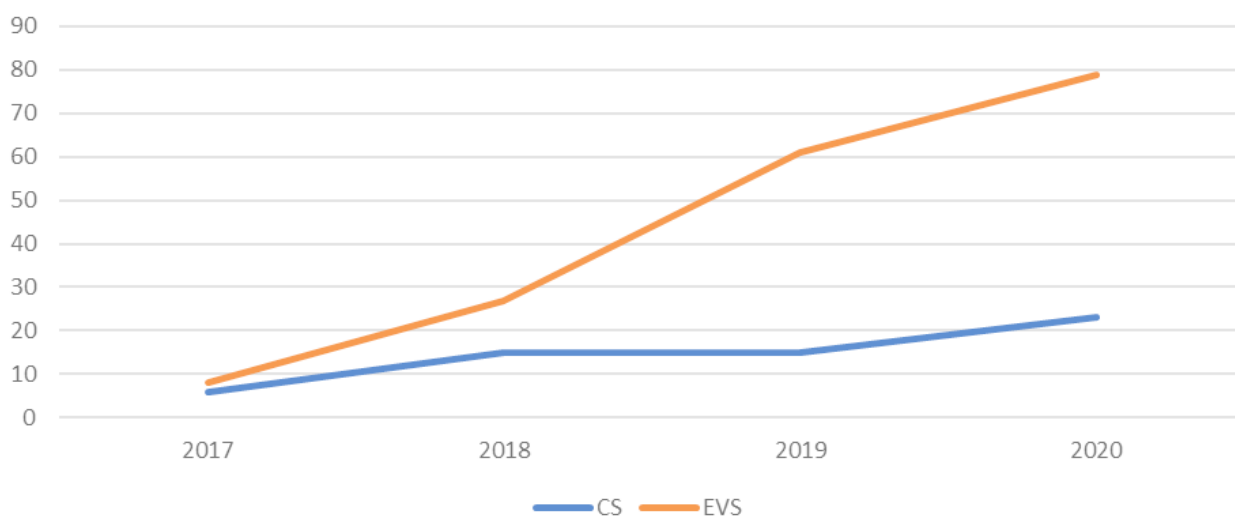
En 2020, malgré la crise sanitaire, 625 associations et 47 entreprises sont nées de l'accompagnement d'un centre social.

OUTRE-MER

Les territoires d'Outre-mer, en particulier la Réunion, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe ont fait l'objet d'un engagement sans précédent de la branche Famille avec la création et l'implantation de 18 centres sociaux en l'espace des 3 dernières années et une augmentation de 90% du taux d'implantation des Evs passant de 8 Evs à 86 entre 2017 et 2020.

La Guadeloupe, qui jusqu'en 2020, ne comptait pas de structures Evs, compte aujourd'hui 7 centres sociaux et 19 Evs.

Évolution du nombre de structures d'animation de la vie sociale dans les territoires d'Outre-mer entre 2017 et 2020



LES CENTRES SOCIAUX ET ESPACES DE VIE SOCIALE SE SONT ADAPTÉS PENDANT LES CONFINEMENTS EN 2020

Les structures de l'animation de la vie sociale ont adapté et inventé de nouvelles manières de maintenir et consolider le contact auprès des habitants.

Pendant les confinements, 97 % des centres sociaux ont su développer des liens à distance avec les habitants, avec :

- **des actions d'accompagnement des familles et d'appui à la parentalité**, comme la mise en place d'accueils de loisirs virtuels, ou des programmes d'activités à distance ;
- **le soutien aux plus fragiles**, notamment auprès des personnes isolées et âgées, avec la mise en œuvre d'appels téléphoniques réguliers, de permanences d'écoute, du portage de courses ou de médicaments... ;
- **l'animation scolaire et périscolaire auprès des jeunes**, avec l'appui au travail scolaire ou la présence et l'animation sur les médias sociaux ;
- **l'activation des solidarités et des initiatives collectives auprès de tous les habitants**, avec l'organisation d'ateliers de confection de masques, l'animation de web-tv participatives, ou des ateliers d'informatique à distance.

Les centres sociaux ont ainsi maintenu le lien auprès de **529 000 personnes**.

Au cours de l'année, les actions « hors-les-murs » et « aller vers » se sont également renforcées avec près de 80 % des structures d'animation de la vie sociale proposant des activités délocalisées dans l'espace public ou dans des enceintes externes.

Ces actions ont représenté en 2020 21h/semaine en moyenne par centre social 12h/semaine en moyenne par Espaces de vie sociale.

En 2020, ce sont **5 900 initiatives ou projets d'habitants** qui ont été accompagnés, impliquant plus de 32 000 personnes.

Espaces de participation pour les habitants, les structures de l'animation de la vie sociale sont également des lieux de ressources ou d'appui pour renforcer l'activité d'autres acteurs des territoires, notamment associatifs.

En 2020, près de **30 000 associations** ont été accueillies dans les centres sociaux, soit dans le cadre de projets partenariaux, soit pour leur permettre d'accéder à des ressources ou services.

Dans tous leurs axes d'intervention, les centres sociaux comme les espaces de vie sociale font preuve d'innovation, et cherchent à adapter leurs actions autant aux besoins exprimés par les habitants qu'aux enjeux de l'époque, qu'il s'agisse notamment des impératifs liés à la transition écologique mais également des nouveaux besoins liés à l'essor du numérique dans tous les pans de la vie sociale.

Pour une transition numérique solidaire



des centres sociaux proposent des actions de médiation numérique : ateliers informatiques, accompagnement aux usages numériques et aux médias sociaux, ateliers d'expérimentations et de loisirs numériques.

Face à la dématérialisation des services publics, les demandes d'accès aux droits se sont considérablement accrues.



690 000

personnes ont été accompagnées par les centres sociaux pour des démarches administratives, en 2020



1 Evs sur 2

mène des actions de lutte contre la fracture numérique

Des territoires moteurs

La crise COVID a eu un effet d'accélération de la dynamique, déjà bien à l'œuvre, d'accompagnement au numérique par les centres sociaux et les Evs. Certains territoires « pilotes » ont initié depuis plusieurs années des projets à l'échelle de leur réseau local.

Les centres sociaux connectés



8 centres sociaux lillois ont développé, à partir d'ateliers avec les habitants, des prototypes et des expérimentations répondant aux besoins et aux demandes exprimés. Une dizaine d'entre eux se sont déployés à l'échelle du réseau du Nord.

Dans le Maine-et-Loire et en Vendée, des centres sociaux sont devenus des fab-lab, qui accompagnent les habitants en matière de médiation numérique, dans les pays Picards avec un projet 2.0, 6.0, 8.0 (qui fait des centres sociaux des lieux d'appropriation et d'accompagnement numériques au plus près des habitants...)

<https://csconnectes.eu>

Pense bête numérique pour aider aux démarches administratives, bornes et camions numériques mobiles, cartographie en lignes de structures en matière de parentalité, plateforme avec contenus pédagogiques pour les enfants... sont des exemples parmi d'autres.

Le réseau de la médiation numérique

Les centres sociaux du Rhône ont produit un état des lieux de la médiation numérique à l'échelle de leur réseau, avec pour ambition de développer et promouvoir le pouvoir d'agir numérique des habitants.

TROIS EXEMPLES DE CENTRES SOCIAUX

La Maison bleue dans le 18^e arrondissement de Paris (porte de Montmartre)



Le centre social, très ancré dans le quartier, porte un projet de proximité avec les habitants et partenaires associatifs et institutionnels du quartier.

La Maison Bleue a mis en place des actions pendant les confinements pour maintenir le lien et l'animation des territoires (veille et lien aux plus vulnérables, coordination de distributions alimentaires, aide sur les questions informatique et numérique, déplacements chez les familles, actions hors-les-murs...).

Il est également très actif concernant les transitions de société avec une expérimentation zéro déchet ou l'organisation de banquets citoyens pour débattre avec les habitants du quartier.

La Maison Bleue propose des activités variées pour toutes les classes d'âge aux habitants du quartier prioritaire Porte Montmartre-Porte des Poissonniers-Moskova, dont notamment des ateliers d'anglais, de théâtre, des projets de séjours pour les Jeunes, des ateliers massage bébés, des permanences d'écrivains publics et d'accès aux droits, l'accès libre aux salles informatiques, des forums sur différentes thématiques...

Centre social et culturel la Maison Bleue

24 avenue de la Porte Montmartre 75018 PARIS

01 53 09 24 38

contact@maisonbleue-pm.org : maisonbleue-pm.fr

Le centre social « Les Bras ouverts » en Guadeloupe – reportage vidéo



Les Bras Ouverts, à Morne-à-l'Eau, en Guadeloupe, est né d'une initiative citoyenne autour de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement à la parentalité. Depuis deux ans, Les Bras Ouverts est porté par une dynamique sociale globale qui justifie son agrément d'Établissement de vie sociale : il anime le cœur du territoire de la Communauté d'Agglomération Nord Grande Terre, privilégiant l'implication des familles, des bénévoles, la cohésion, la participation sociale et en mobilisant le levier culturel et la prévention.

L'Amical Club de l'Arbousier à Pointe-à-Pitre, a démarré en tant que club de basket et a élargi ses activités au fur et à mesure des années jusqu'à son agrément comme centre social il y a peu (préciser la date)

Le reportage vidéo en Guadeloupe propose un regard sur ces deux structures qui fondent leur approche sur le lien au territoires et aux habitants. Elles incarnent la plus-value de structures d'animation de la vie sociale auprès des habitants (accueil, écoute, solidarité, lien social, initiative et mobilisation citoyenne) et des partenaires locaux (coopération, rôle de mailleur, facilitateur...).

LES BRAS OUVERTS

28 Rue Léon Blum 97111 Morne-à-l'Eau GUADELOUPE

Contacts : 06 90 65 93 12 (direction)/ lbo97111@gmail.com

ACD Amicale Club de l'Arbousier Pointe-à-Pitre GUADELOUPE

Contacts : 06 90 53 29 96 acdbasket@orange.fr

Le Centre social Animation jeunesse rurale (AJR) de Cambrai, lieu numérique de proximité



Les centres sociaux connectés, dynamique coopérative du réseau des centres sociaux Nord Pas-de-Calais, positionnent le centre social comme acteur ressource de la transition numérique.

Le Centre social AJR, à vocation intercommunale dans le Cambrésis, en est une belle illustration. Ce centre social qui intervient sur 13 communes rurales fait du numérique un levier dans ses pratiques depuis de nombreuses années.

À partir d'ateliers et de parcours numériques, le centre social accompagne les habitants vers la transition numérique, pour connaître ses enjeux, notamment autour de l'e-administration. Au-delà, il permet d'acquérir une certaine autonomie pour un usage quotidien et répondre aux besoins de chacun.

À partir de cette porte d'entrée quotidienne pour de nombreux services (notamment autour de la dématérialisation des démarches administratives), le levier numérique permet la rencontre et le lien entre des personnes.

Il ouvre à d'autres activités dans et hors le centre social et permet de penser un numérique humain et solidaire qui, loin de rendre les relations entre les gens virtuelles, est au contraire support à rencontre.

Contacts

<http://www.asso-ajr.fr/>

ANNEXES

Qu'est-ce qu'un centre social ?

Un centre social est une structure de proximité (quartier, petite ville, canton...) ouvert à tous, quel que soit son âge, ou ses ressources.

Il est ainsi :

- à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité, offrant accueil, animation, activités et services à finalité sociale ;
- à vocation familiale et intergénérationnelle, lieu d'échanges et de rencontres entre les générations, favorisant le développement des liens sociaux et familiaux ;
- un lieu d'animation de la vie sociale qui prend en compte l'expression des demandes et des initiatives des habitants ;
- facteur de développement de la vie associative, un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Il a pour objectifs de :

- rompre l'isolement des habitants du territoire ;
- prévenir et réduire les exclusions ;
- renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs ;
- permettre aux citoyens d'être acteurs sur leur lieu de résidence.

Le centre social peut proposer les services et activités suivantes : haltes-garderies, accueils de loisirs pour les enfants, permanences administratives ou sociales, activités éducatives, culturelles ou sportives, ateliers d'insertion, activités parentalité, cours de langues, etc.

> **Pour plus d'informations, le site www.caf.fr
[les centres sociaux, des lieux plein de ressources](#)**



La Caisse nationale des allocations familiales et les 101 Caisses d'allocations familiales

Les Allocations familiales accompagnent les familles dans leur vie quotidienne. Acteur majeur de la solidarité nationale, la branche Famille est un réseau, piloté par la Caisse nationale des Allocations familiales, présent sur tout le territoire grâce aux 101 caisses d'Allocations familiales.

Mobilisées au service des allocataires, les Caf prennent en charge les prestations légales et développent des services d'accompagnement des familles sur leurs territoires.

Les missions prioritaires de la branche Famille de la Sécurité sociale :

- > aider les familles dans leur vie quotidienne et faciliter, en particulier, la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ;
- > développer la solidarité envers les plus vulnérables, dont les personnes handicapées.

Pour remplir ces deux missions, elle s'appuie sur deux leviers :

- > le versement des prestations financières aux familles (prestations familiales et sociales, aides au logement et minima sociaux.) ;
- > l'accompagnement des familles et la mise en place ou le cofinancement de différents services et équipements collectifs qui leur sont destinés.



13,8
millions
d'allocataires
(au 30 juin 2020)



32,9
millions
de personnes
couvertes, dont



13,8
millions
d'enfants



98,6
milliards d'euros
de prestations
versées, dont



16,3
milliards d'euros
d'aides au logement



36,3
milliards d'euros
pour la petite enfance,
enfance et jeunesse



9,6
milliards d'euros
au titre de la
Prime d'activité



12,5
milliards d'euros
au titre du Revenu
de solidarité active



11,1
milliards d'euros
au titre de l'Allocation
adulte handicapé



1,9
milliards d'euros
d'aides exceptionnelles
versées en mai, juin
et novembre 2020

Pour connaître les missions et principaux résultats des Allocations familiales, les Missions et chiffres clés sont en ligne dans l'espace [Presse et Institutionnel](#) sur www.caf.fr



La branche Famille et la FCSF, acteurs majeurs et partenaires de la cohésion sociale

L'objectif de la branche Famille est de proposer une offre globale de services, au plus près des habitants, en luttant contre les inégalités territoriales et sociales. C'est pourquoi les Caf favorisent les initiatives d'animation de la vie sociale en apportant un soutien financier et technique aux structures de proximité comme les centres sociaux.

La branche Famille a un rôle central dans l'animation de la vie sociale. En effet, dès 1952, les Caf ont été encouragées à participer à la création des centres sociaux. Elle est l'institution de référence, qui, en accord avec le Ministère des Solidarités et de la Santé, détermine les critères d'agrément, de fonctionnement et de financement de ces équipements.

L'agrément délivré par la Cnaf constitue une garantie de qualité qui, outre le financement institutionnel, entraîne d'une part, l'engagement financier des autres partenaires, et d'autre part, le développement de synergies des acteurs de terrain. La Cnaf est le garant du bon fonctionnement de cet édifice : la neutralité institutionnelle, les valeurs de référence sont des facteurs de cohésion avec les partenaires et de cohérence sur l'ensemble du territoire.

En 2020, 3 710 structures d'animation de la vie sociale ont été soutenues financièrement par la branche Famille, dont 2 310 centres sociaux, ce qui représente 303 millions d'€ (244 M€ sur fonds nationaux et 59 M€ sur fonds locaux), soit 5,3% des dépenses d'action sociale.



La Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF)

Créée en 1922, reconnue d'utilité publique et agréée au titre de jeunesse et d'éducation populaire, la Fédération des Centres sociaux et socioculturels de France (FCSF) réunit près de 1400 centres sociaux, qui agissent partout en France, au plus près des habitants.

Les centres sociaux sont des structures de proximité qui animent du débat démocratique, accompagnent des mobilisations et des projets d'habitants, et construisent de meilleures conditions de vie, aujourd'hui et pour demain.

Ils assurent un accueil inconditionnel des habitants et concourent au lien social et au développement des territoires, notamment à travers des activités et services construits en réponse aux enjeux et besoins repérés localement. Ils contribuent également aux dynamiques et à l'animation des territoires, dans un rôle de mailleur et de facilitateur des processus de coopération.

Les centres sociaux agissent enfin pour une démocratie vivante dans laquelle les habitants ont une place, développent leur pouvoir d'agir, participent aux politiques publiques, contribuent à construire une société plus juste.

Véritables pépinière d'initiatives citoyennes, créateur de liens et de nouvelles formes de solidarités, le réseau des centres sociaux est résolument tourné vers l'innovation au service du lien social !

Les missions de la FCSF

- Animer dans notre réseau et la société un projet axé sur le renforcement du pouvoir d'agir des habitants pour répondre aux questions de société qui les concernent
- Fédérer et développer le réseau des centres sociaux et leurs fédérations
- Représenter le réseau des centres sociaux auprès des pouvoirs publics
- Nourrir un travail prospectif sur l'avenir des centres sociaux
- Former et qualifier les bénévoles et salariés du réseau
- Éclairer les enjeux liés aux questions sociales, nourrir les politiques publiques, à partir d'une expertise fine de terrain et l'écoute des habitants.

www.centres-sociaux.fr



Contacts presse

Cnaf

Virginie RAULT
07 78 95 49 90

Glen OUERDANE
01 45 65 68 86
presse@cnaf.fr

Fcsf

Maïa CORDIER
06 95 86 54 23
maia.cordier@centres-sociaux.fr